

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

Franc succès de l'introduction en Bourse d'Obiz sur le marché Euronext Growth® à Paris

- Demande globale de 13 M€ au prix de l'offre, soit un taux de sursouscription de 1,45 fois¹
- Augmentation de capital de 7,9 M€ et cession d'un montant de 2,3 M€
- Montant total de l'opération pouvant être porté à 11,8 M€² en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation
- Prix de l'action fixé à 7,50 € par action
- Capitalisation boursière de 31,3 M€
- Début des négociations sur Euronext Growth® Paris le 26 mai 2021

Lyon, le 21 mai 2021 - Obiz, plateforme digitale de marketing relationnel responsable, annonce le franc succès de son introduction en Bourse sur le marché Euronext Growth® à Paris (ISIN : FR0014003711 - Mnémonique : ALBIZ).

Brice Chambard, Fondateur et Président-Directeur général d'Obiz, déclare :

« Un peu plus de 10 ans après la création d'Obiz, nous sommes fiers et très heureux d'annoncer le succès de l'introduction en Bourse de la première GoodTech® sur le marché d'Euronext Growth® à Paris.

À cette occasion, nous tenons à remercier vivement les investisseurs institutionnels, français et européens, ainsi que les milliers d'actionnaires individuels pour leur confiance en notre développement.

Cette levée de fonds va nous permettre d'amplifier le succès de notre modèle vertueux, de croissance éthique et rentable, à travers l'accélération de notre développement organique mais aussi via la réalisation d'opérations de croissance externe. Notre ambition est de faire d'Obiz la plateforme affinitaire éthique de référence du marché du marketing relationnel, en France et en Europe.

Cette opération, qui portait symboliquement le nom de code "RDP", est le fruit d'un travail d'équipe remarquable. Pour aller "au-delà du possible", la devise du 13^{ème} régiment RDP, "aucun de nous tout seul ne vaut mieux que nous tous réunis". »

L'offre a connu un franc succès auprès des investisseurs institutionnels, français et européens, mais aussi auprès des investisseurs individuels, illustrant ainsi leur confiance dans la stratégie et les perspectives de développement d'Obiz. La demande globale s'est élevée à 1 730 155 titres, soit un taux de sursouscription global de 1,45 fois le nombre de titres offerts¹. La demande totale au prix de l'offre s'est ainsi élevée à 13 M€, dont 6,1 M€ demandés dans le cadre du Placement Global et 6,9 M€ dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert.

Le Conseil d'administration d'Obiz, réuni ce jour, a fixé le prix définitif de l'action à 7,50 €, proche du milieu de la fourchette indicative de prix et a décidé d'exercer l'intégralité de la clause

¹ sur la base de l'offre initiale : Placement global et Offre à Prix Ouvert, hors clause d'extension et option de surallocation

² dont 3,9 M€ par cession d'actions existantes

d'extension permettant la réalisation d'une augmentation de capital de 7,9 M€ accompagnée d'une cession d'actions existantes d'un montant de 2,3 M€ par Madame Aude Riondel et Monsieur Brice Chambard.

Ainsi, 741 960 actions sont allouées dans le cadre du Placement global et 834 529 actions pour l'Offre à Prix Ouvert. Les ordres A1 (de 1 action jusqu'à 250 actions incluses) seront servis à 100% et les ordres A2 (au-delà de 250 actions) seront servis à hauteur de 70,44%.

À l'issue de l'opération, le capital d'Obiz est désormais composé de 4 170 963 actions, représentant une capitalisation boursière de 31,3 M€.

Le règlement-livraison des actions interviendra le 25 mai 2021. Les actions seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth® à compter du 26 mai 2021.

Monsieur Brice Chambard, principal actionnaire d'Obiz, a consenti à Gilbert Dupont, une option de surallocation, exerçable jusqu'au 25 juin 2021, portant sur un maximum de 205 629 actions existantes, pour un montant brut maximum de 1,5 M€, susceptible de porter le flottant à 37,8%.

Un contrat de liquidité sera mis en place à l'issue de la période de stabilisation. Sa mise en œuvre fera l'objet d'une information du marché le moment venu, conformément aux exigences légales et réglementaires applicables.

Éligibilité de l'offre à la réduction exceptionnelle d'impôt sur le revenu de 25%

Les versements au titre de la souscription directe au capital d'Obiz peuvent ouvrir droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 25%, en application de l'article 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts et dans le cadre de la loi de finances 2019. Les investisseurs susceptibles de bénéficier de cette réduction d'impôt sur le revenu sont invités à consulter leur conseiller fiscal habituel afin d'apprécier leur situation personnelle au regard de la réglementation spécifique applicable.

Les souscripteurs personnes physiques pourront, le cas échéant, faire la demande de l'attestation fiscale auprès de la société, qui la leur délivrera jusqu'à atteinte du plafond légal applicable.

Les demandes d'attestation devront être transmises par email, à obiz@actus.fr, ou par voie postale au plus tard le 25 juin 2021 à l'adresse suivante :

ACTUS finance & communication
- Attestations Obiz -
52 rue de Ponthieu - 75008 PARIS

L'introduction en Bourse d'Obiz sur Euronext Growth® pour accélérer le développement

À l'horizon 2025, Obiz se fixe pour objectif, hors éventuelles opérations de croissance externe, d'atteindre un chiffre d'affaires de 50 M€, dont environ 25% au titre des programmes relationnels et affinitaires, et 75% au titre des boutiques e-commerce.

Avec l'effet de levier de la croissance, à partir d'une plateforme déjà dimensionnée pour absorber un important surcroît d'activité, la société vise un EBITDA² de 8 M€, représentant une marge d'EBITDA³ supérieure à 15%.

Cette augmentation de capital dote la société de moyens financiers supplémentaires, lui permettant d'accélérer son développement et d'atteindre ces objectifs financiers.

³ L'EBITDA est défini par le résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et incluant le crédit d'impôt innovation (CII)

Cette ambition repose sur 4 axes de développement, articulés autour de la plateforme Obiz :

- **l'accroissement du nombre de programmes affinitaires**, à raison de 5 à 7 nouveaux par an, tout en conservant l'exclusivité sectorielle propre au modèle de la société ;
- **la poursuite du développement à l'international**, en renforçant la position en Belgique et en ouvrant de nouveaux pays (Espagne, Portugal, Italie) par croissance organique ou par l'acquisition de sociétés ;
- **le développement de la monétisation des boutiques e-commerce**, en basculant d'un modèle Freemium à un modèle Premium par abonnement ;
- **l'ouverture de la plateforme à de nouveaux profils de clients**, à travers le lancement de programmes relationnels spécifiques :
 - **Le programme « B2C Only »**, directement ouvert aux consommateurs, à partir d'un modèle d'abonnement mensuel leur permettant de bénéficier des milliers d'offres et avantages proposés par les partenaires ;
 - **Le programme Merciz**, afin de permettre à des partenaires locaux (commerçants, restaurateurs, collectivités, etc.) de faire bénéficier leurs clients de mini-programmes relationnels personnalisés.

Environ 55% des fonds levés dans le cadre de l'augmentation de capital vont être dédiés au développement organique de la société. Obiz prévoit de procéder à des recrutements, afin de renforcer en priorité ses équipes commerciales et marketing pour soutenir le développement de ses activités en France et à l'international, et à des investissements marketing pour assurer la promotion de ses nouvelles offres à destination de nouveaux profils de bénéficiaires.

En outre, Obiz entend poursuivre une stratégie de développement par croissance externe, prioritairement dans le cadre de son développement à l'international. L'acquisition d'une société offrant des réductions et disposant d'un réseau de partenaires pourrait ainsi permettre d'accélérer l'implantation d'Obiz à l'étranger, tout en bénéficiant d'une base de clientèle installée. Ainsi, environ 45% des fonds levés dans le cadre de l'augmentation de capital vont être consacrés à la réalisation d'opérations de croissance externe.

Enfin, les fonds levés par Obiz pourraient être utilisés pour financer le remboursement par anticipation de certains de ses emprunts moyen-terme dans la limite d'un montant d'environ 0,85 M€. Il est toutefois précisé qu'Obiz n'envisage pas de remboursement en tout ou partie des PGE souscrits en 2020 et 2021.

Principales modalités de l'opération

CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

- **Marché** : Euronext Growth[®] Paris - Compartiment « Offre au public »
- **Libellé** : OBIZ - **ISIN** : FR0014003711 - **Mnémonique** : ALBIZ
- **Secteur d'activité ICB** : 10101020 - Consumer Digital Services - **LEI** : 8945006PVZZBX0XGFN77
- **Éligibilité** PEA et PEA-PME

PRIX DE L'OFFRE

Le prix de l'Offre à Prix ouvert et du Placement global est fixé à 7,50 € par action, proche du milieu de la fourchette indicative de prix (entre 6,42 € et 8,68 €).

TAILLE DE L'OPÉRATION

Le produit brut total de l'opération s'élève à 10,3 M€ après exercice intégral de la clause d'extension.

- 1 059 603 actions nouvelles ont été émises, soit un produit brut d'augmentation de capital de 7,9 M€
- 311 257 actions existantes ont été cédées par Madame Aude Riondel et Monsieur Brice Chambard, soit un produit brut de cession de 2,3 M€

Monsieur Brice Chambard, principal actionnaire d'Obiz, a consenti à Gilbert Dupont, une option de surallocation pouvant conduire à la cession supplémentaire d'un maximum de 205 629 actions existantes.

ALLOCATION DE L'OPÉRATION

- Placement global : un total de 741 690 actions a été alloué aux investisseurs institutionnels (soit environ 5,6 M€ et 47,1% du nombre total des titres alloués).
- Offre à Prix Ouvert : un total de 834 529 actions a été alloué aux personnes physiques (soit environ 6,3 M€ et 52,9% du nombre total des titres alloués). Les ordres A1 (jusqu'à 250 actions incluses) seront servis à 100% et les ordres A2 (au-delà de 250 actions) seront servis à hauteur de 70,44%.

ENGAGEMENTS D'ABSTENTION ET DE CONSERVATION

Engagement d'abstention de la société : 180 jours suivant la date de règlement-livraison de l'Offre.

Engagement de conservation de Monsieur Brice Chambard : 360 jours à compter de la date de règlement-livraison des action nouvelles pour 100% des actions détenues au jour du règlement-livraison, à l'exception, le cas échéant, des cessions susceptibles d'intervenir au titre de l'exercice de l'option de surallocation.

Calendrier indicatif

25 mai 2021	Règlement-livraison de l' Offre à Prix Ouvert et du Placement global
26 mai 2021	Début des négociations des actions de la société sur Euronext Growth [®] à Paris sur une ligne de cotation intitulée « Obiz » Début de la période de stabilisation éventuelle
25 juin 2021	Date limite d'exercice de l'option de surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

Répartition du capital

Actionnaires	Avant l'offre		Après l'offre (avant exercice éventuel de l'option de surallocation)	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Brice Chambard	3 103 395	99,76%	2 800 098	67,13%
Aude Riondel	7 360	0,24%	0	0,00%
Public	0	0,00%	1 370 865	32,87%
TOTAL	3 111 360	100,00%	4 170 963	100,00%

Mise à disposition du Prospectus

Des exemplaires du Prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers sont disponibles sur les sites Internet de la Société (www.obiz-bourse.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que sans frais et sur simple demande au siège social de la Société, 41 quai Fulchiron, 69005 Lyon. L'approbation du Prospectus ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement, notamment aux risques liés à l'activité et aux risques liés à l'environnement concurrentiel, ainsi qu'au chapitre 3 « Facteurs de risques de marché pouvant influencer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes » de la Note d'Opération.

Intermédiaires financiers et conseils



Coordinateur global, Chef de File et Teneur de Livre et Listing Sponsor



Conseil juridique



Expertise comptable



Commissaire aux comptes



Commissaire aux comptes



Communication financière

Retrouvez toutes les informations sur Obiz sur :

www.obiz-bourse.com

À propos d'Obiz

Créée en 2010, Obiz est une entreprise spécialisée dans le développement des solutions de marketing relationnel innovantes et responsables qui permettent aux entreprises de fidéliser leurs clients ou collaborateurs à travers l'amélioration de leur bien-être et l'augmentation de leur pouvoir d'achat.

Grâce à sa plateforme digitale propriétaire et son équipe de 35 experts, Obiz conçoit, déploie et pilote des programmes relationnels et affinitaires et des plateformes e-commerce pour le compte de ses clients (grandes entreprises, associations, fédérations). Aujourd'hui, la société opère 34 programmes relationnels et affinitaires à destination de 7 millions de bénéficiaires ayant accès aux meilleurs offres promotionnelles négociées par Obiz auprès de son large réseau de 35 000 partenaires commerciaux, nationaux et locaux.

Sur l'exercice 2020, Obiz a réalisé un chiffre d'affaires de 15,4 M€, en progression de +62% sur un an, pour une marge d'EBITDA de 5,2%.

Obiz est qualifiée Entreprise Innovante par Bpifrance et a obtenu une notation extra-financière « Avancée + » de la part d'EthiFinance.

Plus d'informations sur : www.obiz-bourse.com



Contacts

Relations Investisseurs
Mathieu Omnes
+ 33 (0)1 53 67 36 92
obiz@actus.fr

Relations Presse
Nicolas Bouchez
+33(0)1 53 67 36 74
nbouchez@actus.fr

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon.

Avertissements

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une quelconque offre ou invitation à acquérir ou souscrire des titres, et ne fait pas partie d'une telle offre ou invitation, en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout autre pays. Aucune communication ou information concernant le présent communiqué de presse ou concernant le Groupe ne peut être publiée dans un pays ou une région nécessitant un enregistrement ou un agrément. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. Une offre de valeurs mobilières en France ne serait ouverte qu'après approbation par l'Autorité des marchés financiers du prospectus correspondant.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorized person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis en l'absence d'un enregistrement ou d'une exemption d'un tel enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933 tel que modifié (le « U.S. Securities Act »). Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis.

La diffusion du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Déclarations prospectives

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives, et non des données historiques. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des opinions, prévisions et hypothèses actuelles, en ce compris, de manière non-limitative, des hypothèses relatives à la stratégie actuelle et future du Groupe ainsi qu'à l'environnement dans lequel le Groupe évolue. Elles impliquent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient amener les résultats réels, performances ou réalisations, ou les résultats du secteur ou d'autres événements, à différer significativement de ceux décrits ou suggérés par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux et celles figurant et détaillés dans le Chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement.

Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou corrections des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les informations et déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont un grand nombre sont difficiles à prédire et échappent généralement au contrôle du Groupe. Les résultats réels pourraient significativement différer de ceux décrits, ou suggérés, ou projetés par les informations et déclarations prospectives.